



ACCOMPAGNER
FORMER
PROTEGER

Formation conduite d'engin

ARRIMAGE CONDUCTEUR

Attestation de
Formation à la
Conduite
AFC.006.017

< RETOUR
SOMMAIRE

OBJECTIFS

- Visualiser les conséquences d'un mauvais arrimage sur un engin
- Connaitre la réglementation française, européenne et internationale
- Comprendre les responsabilités de chacun des acteurs
- Estimer les forces physiques et les sollicitations induites sur un engin pendant un transport routier
- Identifier les différents types de moyens de transport et les points d'ancrage associés
- Déterminer les différentes méthodes d'arrimage et les équipements d'arrimage associés
- Connaitre les différents équipements d'arrimage (sangles, crochets, anneaux, élingues, chaînes, tendeurs, filets, tapis antiglisse...) et leur capacité
- Identifier les points d'arrimage sur un engin et vérifier leur conformité
- Réaliser des arrimages simples sur un engin selon les règles de l'art

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Moyens mis à disposition par le client : 1 camion - des charges - des moyens d'arrimage - Aire d'évolution.

CONTENU

En Présentiel

THÉORIE
PRATIQUE

50%
50%

THÉORIE

- Introduction (conséquences d'un mauvais arrimage et statistiques)
- Bases juridiques et responsabilités
- Bases physiques de l'arrimage des engins
- Résistance des structures de carrosserie
- Équipements et outils d'arrimage
- Règles de chargement
- Méthodes d'arrimage des engins
- Détermination de l'arrimage par réglette de calcul
- Évaluation théorique des acquis

PRATIQUE

Exercices pratiques avec les engins transportés par l'entreprise

Accessibilité: formation accessible aux PSH – adaptations possibles.
Référente handicap: Sissel Martinez – 0474595209 – qualite@ftira.fr
Délais d'accès: inscriptions jusqu'à J-1. Tarifs: sur devis.



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel en règle avec les lois et décrets en vigueur concernant les permis de conduire

PRÉREQUIS : Le salarié devra être à jour de son aptitude médicale.

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance.
Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS